

mariage

Du trois quilles mil huit cent treize,
Acte de mariage de Antoine Lefazille Carbonnier maçon né dans cette
commune le vingt septième mil sept cent quatre vingt treize fils de Joseph Louis
Carbonnier et de Genevieve Sabouette sa femme domiciliée dans cette
commune, et Marie Françoise Jélicite née le dix neuf septembre mil sept
cent quatre vingt onze dans cette commune, fille de Jean Baptiste Leturque et
de Jeanne Louise Bezouche sa femme domiciliée dans cette commune, les actes
préliminaires faits dans cette commune, les treize et vingt quatre derniers affichés
en vertu de la loi le tout en forme et sans aucune opposition, De tous les
quels actes il a été fait lecture par moi officier public en vertu de la loi;
lesdits époux ont déclaré se prendre en mariage l'un Marie Françoise Jélicite,
et l'autre Antoine Lefazille Carbonnier, en présence et du sous chef de
Genevieve Sabouette mère du marié, et de Charles Martin Carbonnier frère du
marié de Antoine Pierre Firmin Pivon ami du marié, de Jean Baptiste
Leturque Sire de la Mariée de Jacques Antoine Leturque et de Simon Leturque
tous deux oncles de la mariée tous majeurs et domiciliés dans cette commune
lesquels ont signé avec nous à l'exception de la mariée qui a déclaré ne savoir
signer de ce interpellés à cet effet la loi, après quoi moi Pierre J. P. Maire
de cette commune, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ay
prononcé en vertu de la loi et des pouvoirs qui me sont délégués que ledits
époux sont unis en mariage. A. E. Carbonnier

C. M. CARBONNIER A. P. J. Pivon

J. B. Leturque
J. B. Leturque

S. le sur quel

J. Benne
mairie